Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 52 (1990)

Heft: 12

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

localisation pour l'économie. Une adhésion de la Suisse ne peut être envisagée, aux jeux des défenseurs des régions de montagne, que si des compensations sont consenties; hélas, la CE ne dispose pas encore d'un concept de promotion en faveur de la montagne.

Les espoirs du SAB se basent sur la constatation que ni la CE ni l'EEE ne peuvent se permettre de renoncer aux nombreuses prestations des régions de montagne en Europe, au profit d'une société industrielle toujours plus stressée et de centres urbains toujours plus concentrés. La montagne a besoin de conditions cadres qui lui permettent de vivre comme partenaire à part égale avec le reste de la société, soulignent les responsables du SAB.

Prévention des accidents avec anciens tracteurs

Cette année encore, on déplore de nombreux accidents mortels survenus sur d'anciens tracteurs à la suite d'un capotage. Afin d'éviter ces accidents tragiques à l'avenir, Rohrer-Marti a décidé en collaboration avec Viktor SA, Amriswil, de lancer une grande action de sécurité.

Tous les propriétaires d'anciens tracteurs peuvent acquérir, auprès de plus de 90 concessionnaires de l'organisation Rohrer-Marti et à partir l'OLMA 1990, des cadres de sécurité Viktor homologués, au prix subventionné parRohrer-Marti de Fr. 700.- au lieu de Fr. 1050.-. Le montage sera fait d'une façon professionnelle et facturé à part. Pour les détails de cette action, adressez-vous au stand Rohrer-Marti à l'OLMA, halle 12, stand 12.003, ou à votre agent régional Rohrer-Marti.



Vaud

Programme des cours permis G

Programme des cours à l'intention de jeunes conducteurs de tracteurs, pour l'obtention du permis de la catégorie G.

Morges: mercredi 24 octobre et mercredi 7 novembre 1990

Moudon: mercredi 31 octobre et mercredi 14 novembre 1990

Yverdon I: mercredi 7 november et mercredi 21 novembre 1990

Eysins s/Nyon: mercredi 14 novembre et mercredi 28 novembre 1990

Chailly s/Montreux: mercredi 21 novembre et mercredi 5 déc. 1990

Yverdon II: mercredi 28 novembre et mercredi 12 décembre 1990

Premier après midi,

13.30 - 15.15 h, Instruction du moniteur

15.30 - 16.45 h, Prévention routière

Deuxième après midi,

13.30 - 15.00 h, Instruction du moniteur

15.15 h, Examens

Conditions: Avoir 14 ans révolus à fin avril 1991

Inscription auprès de: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Section vaudoise

1, avenue des Jordils, 1000 Lausanne 6, (tél. 021 - 617 74 59) au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété et signé.

Délai: 5 jours avant la date du cours choisi

Finance: fr. 30.- pour les membres de l'ASETA VAUD fr. 55.- pour les non-membres

A la finance d'inscription s'ajoute la taxe de fr. 50. – destinée au Service des automobile, à Lausanne. Elle sera facturée en plus avec les documents.

Bulletin d'inscription Nom Prénom Date de naissance N° de tél. Prénom du père Membre de l'ASETA VAUD oui/non*) Adresse

Cours desiré: Morges/Moudon/Yverdon I/Eysins/Chailly/Yverdon II

^{*)} souligner ce qui convient